

## CROUS DE MONT-SAINT-AIGNAN // 76



### REHABILITATION DU BÂTIMENT ADMINISTRATIF LE PANORAMA

### DOSSIER PRO-DCE

### LOT 04 – CLOISONS – FAUX PLAFONDS – MENUISERIES INTERIEURES

A Rouen  
Le 10 février 2026

|                                                                |                                                                                                                                                                   |                                                                                                         |
|----------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| MAITRISE D'OUVRAGE                                             | <b>CROUS NORMANDIE</b><br>Cité Panorama – Boulevard André Siegfried<br>76130 Mont-Saint-Aignan                                                                    |                    |
| ARCHITECTE MANDATAIRE                                          | <b>FACTUM SCENARII</b><br>44, place de la Haute-Vieille-Tour - 76000 Rouen<br><a href="mailto:contact@factum-architecture.fr">contact@factum-architecture.fr</a>  |                    |
| ECONOMISTE<br>BET FLUIDES TCE – VRD -<br>DEVELOPPEMENT DURABLE | <b>ACUITE DURABLE</b><br>5, rue de la Poterne – 76000 Rouen<br><a href="mailto:agence@acuite-durable.fr">agence@acuite-durable.fr</a>                             | <br>ACUITE DURABLE |
| SPS                                                            | <b>BTP CONSULTANTS</b><br>1690 rue Aristide Briand – 76650 Petit Couronne<br><a href="mailto:harold.cote@btp-consultants.fr">harold.cote@btp-consultants.fr</a>   |                    |
| CONTROLEUR TECHNIQUE                                           | <b>BTP CONSULTANTS</b><br>1690 rue Aristide Briand - 76650 Petit Couronne<br><a href="mailto:hugo.legrand@btp-consultants.fr">hugo.legrand@btp-consultants.fr</a> |                    |

## **Sommaire**

|                                                                               |           |
|-------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>4. CLOISONS - FAUX PLAFONDS - MENUISERIES INTERIEURES .....</b>            | <b>3</b>  |
| <b>4.0. PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES .....</b>                                     | <b>3</b>  |
| 4.0.1. Objet des travaux.....                                                 | 3         |
| 4.0.1.1. Présentation du projet .....                                         | 3         |
| 4.0.1.2. Attribution du lot principal .....                                   | 3         |
| 4.0.1.3. Situation du terrain affecté aux travaux.....                        | 3         |
| 4.0.2. Connaissance du dossier.....                                           | 3         |
| 4.0.3. Prescriptions techniques particulières.....                            | 3         |
| 4.0.3.1. Documents de références.....                                         | 3         |
| 4.0.3.2. Consistance des travaux .....                                        | 4         |
| 4.0.3.3. Dessin d'exécution .....                                             | 4         |
| 4.0.3.4. Cloisons plaques de parement en plâtre - doublage et habillage ..... | 5         |
| 4.0.3.5. Dispositions constructives .....                                     | 6         |
| 4.0.3.6. Constituants .....                                                   | 6         |
| 4.0.3.7. Quincaillerie.....                                                   | 6         |
| 4.0.3.8. Vitrage.....                                                         | 6         |
| 4.0.3.9. Coordination .....                                                   | 6         |
| 4.0.3.10. Conformité.....                                                     | 6         |
| 4.0.3.11. Réception des supports .....                                        | 7         |
| 4.0.3.12. Conditions de mise en œuvre .....                                   | 7         |
| 4.0.3.13. Préconisations acoustique .....                                     | 7         |
| 4.0.3.14. Obligation de l'entreprise .....                                    | 7         |
| <b>4.1. PRESCRIPTIONS PARTICULIERES ET DETAILLEES DES OUVRAGES .....</b>      | <b>9</b>  |
| 4.1.1. CLOISONS - FAUX PLAFONDS .....                                         | 9         |
| 4.1.1.1. Cloisons doublage .....                                              | 9         |
| 4.1.1.2. Faux plafonds non démontables.....                                   | 11        |
| 4.1.1.3. Faux plafonds démontables.....                                       | 12        |
| 4.1.1.4. Toile tendue acoustique .....                                        | 12        |
| 4.1.1.5. Soffites .....                                                       | 13        |
| 4.1.2. MENUISERIES INTERIEURES .....                                          | 13        |
| 4.1.2.1. Organigramme .....                                                   | 13        |
| 4.1.2.2. Blocs-portes .....                                                   | 13        |
| 4.1.2.3. Châssis vitrés fixe.....                                             | 14        |
| 4.1.2.4. Stores.....                                                          | 15        |
| 4.1.2.5. Option :Îlots acoustiques suspendus .....                            | 16        |
| 4.1.2.6. Plinthes bois .....                                                  | 16        |
| 4.1.2.7. Aménagement accueil .....                                            | 16        |
| 4.1.2.8. Mobiliers.....                                                       | 19        |
| 4.1.2.9. Divers .....                                                         | 20        |
| 4.1.2.10. Option :Option mobiliers .....                                      | 21        |
| <b>OPTIONS.....</b>                                                           | <b>22</b> |

## 4. CLOISONS - FAUX PLAFONDS - MENUISERIES INTERIEURES

---

### 4.0. PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES

#### 4.0.1. Objet des travaux

##### 4.0.1.1. Présentation du projet

###### ◆ Opération

Réhabilitation et aménagement du bâtiment administratif de la résidence Universitaire du Panorama - Site de Mont-Saint-Aignan - Crous Normandie

###### ◆ Spécificités du projet

Les travaux se dérouleront conformément au planning joint au dossier.

##### 4.0.1.2. Attribution du lot principal

Le lot n° 01 : **CURAGE - GROS ŒUVRE** sera désigné comme **lot principal** et devra se référer au CCTP *Prescriptions Communes* en ce qui concerne la gestion du chantier, la charte chantier propre ainsi que la gestion du compte prorata dont il sera responsable.

##### 4.0.1.3. Situation du terrain affecté aux travaux

Situation du terrain : Cité Panorama – Boulevard André Siegfried, Mont-Saint-Aignan (76130)

#### 4.0.2. Connaissance du dossier

Les prestations du présent lot comprennent la fourniture et la mise en œuvre des ouvrages de **CLOISONS DOUBLAGE- FAUX PLAFONDS - MENUISERIES INTERIEURES** décrits ci-après, y compris le transport, ainsi que toutes les sujétions accessoires nécessaires à la parfaite exécution et finition des ouvrages du présent lot dans les règles de l'Art.

L'entrepreneur devra obligatoirement prendre connaissance des prescriptions communes valables pour tous les corps d'état et des C.C.T.P. des autres corps d'état. Il ne pourra donc se prévaloir d'une méconnaissance de ces ouvrages. Toute erreur ou omission devra être immédiatement signalée par écrit (avant l'acte d'engagement), pour décision nécessaire à la bonne exécution.

#### 4.0.3. Prescriptions techniques particulières

##### 4.0.3.1. Documents de références

Les travaux seront exécutés conformément aux prescriptions des Documents Techniques Officiels, D.T.U., Cahier des Charges du CSTB, Décrets, Arrêtés, Circulaires, etc... qui régissent la construction faisant l'objet du présent marché en vigueur à la date du dépôt du Permis de construire, notamment aux prescriptions des documents rappelés ci-dessous (liste non limitative) :

- R.E.E.F.
- Normes A.F.N.O.R.
- NF P 68 - Plafonds suspendus,
- NF P 72 – Éléments en plâtre,
- NF P 73 – Staff et stuc,
- NF P 75 – Isolation thermique,
- NF EN 520+A1 – Plaques de plâtre - Définitions, exigences et méthodes d'essai,
- NF EN 15318 – Conception et exécution des ouvrages en carreaux de plâtre,

- NF EN 13964 – Plafonds suspendus – Exigences et méthodes d'essai,
  - NF DTU 20.13 – Cloisons en maçonnerie de petits éléments,
  - NF DTU 25.1 – Enduits intérieurs en plâtre,
  - NF DTU 25.31 – Ouvrages en carreaux de plâtre,
  - NF DTU 25.41 – Ouvrages en plaques de parement en plâtre (plaques à faces cartonnées),
  - NF DTU 25.42 – Ouvrages de doublage et habillage en complexes et sandwichs plaques de parement en plâtre et isolant,
  - NF DTU 25.51 – Mise en oeuvre des plafonds en staff traditionnel,
  - NF DTU 58.1 – Plafonds suspendus,
  - NF NDU 34.1 - Ouvrages de fermetures pour baies libres
  - NF DTU 36.1 - Cahier des Clauses Techniques & Cahier des Clauses Spéciales, Annexe commune aux DTU 36.1/37.1, Erratum à l'annexe commune, Erratum au Cahier des Clauses Techniques, applicables aux travaux de menuiseries bois.
  - NF DTU 39 - Travaux de Miroiterie Vitrerie.
  - NF DTU 35.1 Cloisons démontables
  - NF EN 485-2, Aluminium et alliages d'aluminium - Tôles, bandes et tôles épaisses
  - NF EN 12150-1, Verre dans la construction - Verre de silicate sodo-calcique de sécurité trempé thermiquement
- 
- Normes Française N.F. B 50 001 à N.F. B 54 170 relatives aux caractéristiques, spécifications générales, mesurage des dimensions et classement des bois et dérivés du bois.
  - Normes N.F. P 01 012, 01 013 et 06 001.
  - Normes Française N.F. B 50 001 à N.F. B 54 170 relatives aux caractéristiques, spécifications générales, mesurage des dimensions et classement des bois et dérivés du bois.
  - Normes Française N.F. P 23 101, P 23 101 à 304 et P 23 501.

#### **4.0.3.2. Consistance des travaux**

Les travaux de cloisons, doublage, menuiseries en bois comprennent :

- Les études, les dessins d'exécution et de détail des ouvrages.
- La fourniture des bois, produits dérivés du bois (contreplaqué, panneaux de particules, panneaux de fibres, etc...), plaque de parement en plâtre, produits et article métalliques ou en matériaux de synthèse, etc... entrant dans la composition des travaux, dans les qualités minimales définies au D.T.U. N° 36.1 et compte tenu des chutes et déchets de fabrication.
- L'implantation et/ou le traçage du développé des ouvrages en plaques.
- La fourniture et pose des plaques de parement en plâtre y compris fournitures diverses : matériaux d'ossature, (bois, fourrure, montants...), dispositifs de suspension (pour les plafonds) dispositifs d'appui intermédiaire (pour les habillages), les matériaux de fixations (clous, vis, adhésifs), matériaux de traitement des joints (bandes et enduits), dispositifs de protection dans angles saillants verticaux (bandes spéciales, baguettes d'angles); dispositifs de protection en pied pour les cloisons, etc... nécessaires à cette pose.
- La mise en place, réglage et scellement au gros œuvre des huisseries associées aux cloisons de distribution.
- Le dépoussiérage de la surface du gros œuvre au raccord avec les ouvrages en plaques.
- La fourniture, la pose, la dépose et l'enlèvement de matériel d'exécution.
- Le nettoyage et l'enlèvement de tous déchets et gravois résultant de ces travaux.
- L'indication des réservations des trous de scellement.
- L'enlèvement des protections provisoires à l'issue des travaux.
- La fourniture et la mise en place de la vitrerie conformément aux spécifications du D.T.U. N° 39.

#### **4.0.3.3. Dessin d'exécution**

Pour tous les ouvrages, l'Entrepreneur établira, en conformité avec les pièces du marché, les dessins d'ensemble et de détails nécessaires à l'exécution des ouvrages et à leur pose en liaison avec les autres corps d'état.

Les détails d'exécution préciseront les dispositifs mis en place pour l'obtention des caractéristiques de classement exigées.

Les plans et dessins devront recevoir l'accord du Maître d'Œuvre avant toute mise en fabrication.

L'entrepreneur effectuera toutes les études de calepinage et de répartition des cloisons et des doublages, en suivant les principes énoncés sur les plans.  
Traçage au sol pour l'implantation des ouvrages.

Documents d'exécution :

Les documents d'exécution réalisés à la main seront refusés. Les plans seront fournis au format DWG selon l'échelle à la demande du MOE.

#### **4.0.3.4. Cloisons plaques de parement en plâtre - doublage et habillage**

**Stabilité :** Les cloisons et doublages, quelle que soit leur hauteur, doivent satisfaire aux essais de stabilité prévus dans les P.V. d'agrément.

Isolation acoustique

Les coefficients d'isolation acoustique obtenus par l'ensemble des composants de cloisons ou de revêtements doivent être conformes aux résultats des P.V. d'agrément.

Isolation thermique

Les coefficients d'isolation thermique obtenus par l'ensemble des composants de cloisons ou de revêtements doivent être conformes aux résultats des P.V. d'agrément.

Les produits utilisés pour tous les isolants doivent avoir les caractéristiques d'aptitude à l'emploi I.S.O.L.E. conforme aux certificats ACERMI.

Résistance au feu

Les résistances au feu de l'ensemble des composants de cloisons ou de revêtements doivent être conformes aux prescriptions minimales de la réglementation en vigueur.

Protection des pieds de cloisons

La protection des remontées d'eau par capillarité dans les cloisons contiguës à des pièces d'eau doit être assurée conformément aux dispositions des P.V. d'agrément.

Fixation des menuiseries intérieures dans les cloisons

Les cloisons séparatives comprennent obligatoirement au pourtour des menuiseries intérieures à incorporer, un profilé d'ossature permettant la fixation des dormant.

Passage de l'alimentation électrique

Le type de cloisons proposé doit permettre le passage dissimulé de l'alimentation électrique.

Traçage

Le traçage au sol de l'emplacement des cloisons et doublages est réalisé par l'entreprise du présent lot.

Parements finis des plaques

Les parements sont du type à peindre avec finition comparable à un enduit plâtre lissé, notamment en ce qui concerne la planéité entre plaques. Les joints entre plaques sont exécutés avec soin et poncés pour l'obtention d'une surface continue. Les cueillies à la rencontre des murs et des plafonds doivent être rectilignes.

Sujétions d'exécution

Les travaux doivent, en outre, comprendre les sujétions suivantes, sans que cette liste soit limitative :

- Toutes coupes, raccords, liaisons, garnissages, calfeutrements.
- Tous poteaux, semelles, lisses, taquets.
- Toutes découpes pour passages de canalisations, gaines, alimentations et autres fluides
- Tous scellements et calfeutrements des ouvrages traversant les cloisons (huisseries, trappes, grilles, traverses, etc..)
- Tous inserts bois afin d'assurer une fixation efficace des charges lourdes fixées sur les cloisons, bois traité fongicide, insecticide et hydrofuge.
- Toutes façons accessoires et sujétions pour exécution de parties arrondies.

Calfeutrements

L'Entrepreneur adjudicataire du présent lot assurera le complément d'isolation dans cloisons ou doublages par mousse expansive de polyuréthane à séchage rapide.

- Calfeutrement en périphérie bâtis et pré-cadres, portes et châssis.
- Colmatage des prises et fileries encastrés dans cloison et grilles de ventilation.
- Rebouchage des percements.
- Calfeutrement pour étanchéité à l'air et aux poussières au droit des murs, planchers et plafonds.

#### Stockage sur chantier

Le stockage des matériaux à l'intérieur du bâtiment ne pourra se faire qu'avec l'accord du Maître d'œuvre.

Le stockage sur plancher ne pourra se faire que dans la limite des surcharges admissibles. L'Entrepreneur reste seul responsable des matériaux et matériels stockés sur le chantier. Il devra à cet effet mettre en œuvre toutes les protections nécessaires.

### **4.0.3.5. Dispositions constructives**

Raccordements, fixations :

Les raccordements et fixations sur les plafonds, sur les parois latérales et au sol seront définies au présent CCTP et sur les plans. Ils devront respecter obligatoirement les dispositions détaillées précisées à l'article 7 du DTU 35.1 P1-1.

### **4.0.3.6. Constituants**

Les menuiseries seront réalisées en bois ou produits semi-finis (contreplaqué, panneaux, etc....) conformes aux normes qui leur sont applicables et au chapitre 2 du D.T.U. N° 36.1.

Les profils des ensembles fabriqués seront étudiés en fonction des sollicitations qu'ils auront à recevoir et éventuellement de la vitrerie dont ils seront équipés.

Les assemblages seront conformes à l'article 4.12 du D.T.U. N° 36.1.

Tous les bois recevront obligatoirement une protection fongicide et insecticide par trempage. L'Entreprise produira le certificat de traitement des bois précisant la nature du produit utilisé et son mode d'application.

### **4.0.3.7. Quincaillerie**

La quincaillerie employée sera de toute première qualité, dans la série extra-forte, adaptée aux dimensions et au poids des ouvrages et estampillées NF. SNFQ, conformément au chapitre 6 du D.T.U. N° 36.1.

Un échantillon des quincailleries proposées sera préalablement présenté au Maître d'Œuvre qui devra donner son accord avant toute mise en place.

L'ensemble devra être conforme au dessin architecte.

### **4.0.3.8. Vitrage**

Tous les vitrages seront conformes à la norme NFP 78 et DTU39.

Avec avis technique CSTB ou label AVIQ ou CEKAL

Ils seront mis en œuvre sous parclozes démontables, dans des feuillures de sections appropriées.

Vitrage Glace Feuilleté STADIP en sécurité, épaisseur et localisation suivant normes, réglementations et DTU.

Vitrage coupe-feu suivant réglementation incendie des locaux.

### **4.0.3.9. Coordination**

L'Entrepreneur chargé du présent lot doit remettre à l'Entrepreneur de Gros-Œuvre à l'issue de la préparation, les plans et dessins précisant les emplacements et dimensions des menuiseries et cloisons, les axes et dimensions des trous et scellement, les dimensions des feuillures à réserver et le profil des appuis en raccordement sous les pièces d'appui.

### **4.0.3.10. Conformité**

Si l'Entrepreneur constate qu'il ne peut exécuter les travaux parce que l'état apparent du support des menuiseries n'est pas conforme au projet, à ses détails d'exécution ou aux prescriptions qu'il a fournis au titre de l'article précédent, il en avise par écrit le Maître d'Œuvre qui procède au constat et décide des

réfections à effectuer.

#### **4.0.3.11. Réception des supports**

L'entrepreneur devra contrôler, avant le commencement de ses travaux, les supports qui feront de sa part l'objet d'une réception en présence de l'entrepreneur concerné et du Maître d'Œuvre.

Les tolérances admissibles des supports sont définies suivant quatre critères définis à l'article 6 du DTU 35.1 P1-1 :

- La planéité
- Les écarts de verticalité (aplomb)
- Les écarts d'horizontalité (niveaux)
- Les irrégularités de surface ponctuelles

Les cloisons ne pourront être installées que sur les tolérances sur ces supports seront respectés.

De plus, la nature des matériaux dans lesquels les travaux sont à exécuter sera laissée à l'appréciation de l'entreprise compte tenu de sa visite des lieux.

#### **4.0.3.12. Conditions de mise en œuvre**

Approvisionnement du chantier

L'entreprise sera chargée de l'amenée sur site et de la distribution dans les niveaux du matériel et des matériaux propres à ses travaux.

Le déchargement et la manutention ne doivent pas entraîner :

- De déformation permanente pouvant nuire à la résistance des assemblages, à l'aspect et à la pose ;
- De dégradation risquant d'affecter les performances et l'esthétique des cloisons.

Stockage sur chantier

Les éléments de cloison doivent être stockés :

- Sur des dispositifs stables, évitant toute déformation ;
- Sur un emplacement non exposé à des projections. Ce choix devra en outre tenir compte de la sensibilité de certains matériaux à l'humidité, à l'ensoleillement ou vapeurs nocives ou autres matériaux pouvant s'y trouver

#### **4.0.3.13. Préconisations acoustique**

Selon notice acoustique

#### **4.0.3.14. Obligation de l'entreprise**

La visite préalable du site est obligatoire.

#### **Connaissance du site et sujétions du marché**

Lors de la phase de consultation, la visite des lieux vaut reconnaissance par l'entreprise de l'ensemble des contraintes, particularités et sujétions propres au site. L'entreprise ne pourra se prévaloir d'une méconnaissance des prestations ou des travaux nécessaires à l'atteinte et au respect de la finalité des ouvrages décrits au présent CCTP.

Elle est réputée avoir contracté le marché en parfaite connaissance de cause.

Aucun supplément ne sera accordé pour des travaux supplémentaires résultant d'une insuffisante connaissance des documents contractuels, des ouvrages existants ou des conditions d'exécution. Il appartient à l'entrepreneur d'intégrer dans son offre l'ensemble des sujétions nécessaires à la réalisation complète de ses prestations.

Dès la remise de son offre, l'entreprise devra formuler toutes observations utiles concernant les exigences imposées par les réglementations, normes en vigueur et règles de l'art, notamment lorsque celles-ci ne seraient pas explicitement mentionnées dans les documents du dossier de consultation (plans, pièces écrites, etc.).

Il est expressément précisé que le présent chantier de réhabilitation doit être appréhendé comme un ouvrage neuf. L'entreprise titulaire du lot s'engage à exécuter les travaux conformément aux normes et réglementations en vigueur ainsi qu'à celles qui entreront en vigueur pendant la réalisation du chantier, et conserve un devoir de prescription et d'information en tant que professionnel ayant la qualité de sachant, tant lors de la remise de son offre que tout au long de l'exécution du chantier.

### **Prestations incluses dans le marché**

Sont réputées comprises dans le présent marché, sans que cette énumération soit limitative, toutes les études, recherches, prises de contact, investigations, réunions avec les fournisseurs, ainsi que toute démarche nécessaire à l'obtention des informations indispensables à la bonne exécution du chantier.

Ces prestations sont intégralement incluses dans le prix forfaitaire du marché. À ce titre, aucune plus-value, rémunération complémentaire ou réclamation financière ne pourra être admise, notamment au motif d'erreurs ou d'omissions, lesquelles ne sauraient dispenser l'entreprise de l'exécution de l'ensemble des travaux relevant de sa spécialité.

### **Responsabilités**

L'entreprise demeure entièrement responsable des dégradations causées aux propriétés voisines, à la voie publique, ainsi qu'aux bâtiments et ouvrages mitoyens, du fait de l'exécution de ses travaux.

Le Maître d'Œuvre est responsable des documents qu'il fournit. Toutefois, il incombe à l'entrepreneur de vérifier, avant toute remise de prix et avant l'exécution des travaux, l'absence d'erreurs, d'omissions ou de contradictions normalement décelables par un professionnel averti.

Toute anomalie constatée devra être signalée immédiatement au Maître d'Œuvre. À défaut, l'entrepreneur sera réputé en avoir accepté les conséquences et ne pourra prétendre à aucun supplément, pendant ou après l'exécution des travaux.

L'ensemble des ouvrages existants conservés devra faire l'objet de protections adaptées pendant toute la durée du chantier.

Les ouvrages conservés mais déposés en vue d'une repose ultérieure devront être soigneusement déposés, stockés dans un lieu sûr et approprié.

L'entreprise en charge de la dépose demeure entièrement responsable du stockage, de la conservation et de la bonne repose des ouvrages concernés. En cas d'impossibilité de repose, quelle qu'en soit la cause, les ouvrages concernés devront être remplacés à l'identique ou à défaut par des ouvrages équivalents, aux frais exclusifs de l'entreprise, sans incidence financière ou délai supplémentaire pour le maître d'ouvrage.

## **4.1. PRESCRIPTIONS PARTICULIERES ET DETAILLEES DES OUVRAGES**

### **4.1.1. CLOISONS - FAUX PLAFONDS**

#### **4.1.1.1. Cloisons doublage**

##### **4.1.1.1.1. Cloisons de distribution 98/48**

Cloison du type « Placostil 98/48 » de chez « PLACOPLATRE » ou équivalent, constituée de la façon suivante :

- Épaisseur de la cloison : 98 mm
- Type de parement : double
- Épaisseur des plaques : 12.5 mm
- Largeur des montants : 48 mm
- Largeur des rails : 48mm
- Pose de dalle à dalle

Composition :

- Ossature métallique composée de rails et montants
- Les montants seront simples ou doubles
- Entraxe des montants : 0.60 m ou 0.40 suivant hauteur à franchir
- Plaques de plâtre de 12.5mm d'épaisseur à raison de deux plaques par face vissées sur l'ossature métallique.
- Renforcement acoustique à l'intérieur des cloisons par un matelas laine minérale de 45 mm d'épaisseur.
- Fourniture et mise en œuvre de renforts dans les cloisons constituées par des éléments métalliques fixés entre les ossatures et les plaques selon demandes des différents corps d'état.
- Les angles saillants seront protégés par des cornières d'angles en métal.

Traitement des joints et mise en œuvre conformément aux prescriptions du fabricant et du D.T.U.

Caractéristiques techniques :

- Affaiblissement acoustique  $Rw+C > 47$  dB
- Résistance du feu : EI60

Compris profil de finition en aluminium pour les cloisons ne s'arrêtant pas dans un mur ou cloison.  
Teinte au choix de l'architecte.

Toutes les cloisons devront toujours être montées jusque sous dalle béton afin d'assurer un isolement acoustique optimal entre locaux (ossature, plaques de plâtre et isolant).

Fourniture et pose de coffres pour les sanitaires avec tablette panneau compact stratifié blanc.

Traitement hydrofuge pour les pièces humides si mise en œuvre de plaque plâtre.

Réalisation d'une protection contre les remontées d'humidité en pied des cloisons enveloppes des

locaux classés humides, selon le DTU 24.1, par cordons de joint mastic souple ou joint central en bande de mousse imprégnée, incorporés entre le rail et le sol.

**Localisation :**

*Ensemble des sanitaires, circulation, Open space*

**4.1.1.1.2. Doublage acoustique sur murs intérieurs**

**Principe**

Cloisons de doublage, constituées de plaques de plâtre sur ossatures métalliques avec isolation en laine minérale de 45mm

**Ossatures indépendantes**

Ossature indépendantes rails Stil® R 36 (48) et montants Stil® M 36 (48) simples ou doublés dos à dos, implantés à 0,60 m d'entraxe,

Trémies pour ouvertures, angles avec cornières, avec profils et attaches.

Les cloisons seront fixées et tenues en tête.

Les ossatures seront simples ou doubles dos à dos avec entraxes d'implantation et renforts suivant : nature de la cloison, hauteur de la cloison, natures des plaques de finitions, natures des finitions sur plaques, éléments intégrés dans cloisons.

Mastic sous le profil au sol pour une parfaite étanchéité

**Plaques de finitions**

Le parement sera constitué : deux **plaques de plâtre** de chez PLACO ou de qualité équivalente.

–classement feu A2-s1-d0

–épaisseur 12.5 mm

Fixation par vis auto perceuses de longueur suffisante sur ossatures métalliques ci-dessus.

Joints et collage entre plaques par colle spécifique

Liaison entre ouvrages verticaux et horizontaux suivant les prescriptions et recommandations du fabricant.

**Mise en œuvre**

La mise en œuvre sera faite selon les prescriptions, recommandations, cahier des charges du fabricant et des Avis Techniques des produits employés et DTU 25.41.

**Dispositions particulières en partie basse**

–les systèmes d'étanchéité sur les doublages sont A LA CHARGE DU PRESENT LOT suivant le classement des locaux et les avis techniques des matériaux et systèmes employés.

**Finition**

Traitement des joints par bande de papier spécial armé et exécution soignée de 3 passes d'enduit, suivant DTU 25.42 et 59.

Les rives apparentes des cloisons seront habillées et protégées par une bande de BA 13 dito parements, collée.

Bande spéciale pour tous les angles et raccords.

Pour les raccords entre les plaques dans les grandes hauteurs, prévoir des plaques à bords amincis

**Fixations appareils**

Renforcements de cloisons pour supports des appareils, meubles, accessoires, etc... avec accessoires métalliques préfabriqués du fabricant, suivant plans et demande des lots techniques, du Maître d'ouvrage et du Maître d'Oeuvre.

**Localisation :**

*Bureau de direction, bureau phoning*

#### **4.1.1.1.3. Cloisons pour porte a galandage**

Création d'une cloisons intérieur du type « Placostil 98/48 » de chez « PLACOPLATRE » ou équivalent, intégrant une porte à galandage, constituée de la façon suivante :

- Épaisseur de la cloison : 98 mm
- Type de parement : double
- Épaisseur des plaques : 12.5 mm
- Largeur des montants : 48 mm
- Largeur des rails : 48mm

Composition :

- Ossature métallique composée de rails et montants, finition laquée,
- Les montants seront simples ou doubles
- Entraxe des montants : 0.60 m ou 0.40 suivant hauteur à franchir
- Plaques de plâtre de 12.5mm d'épaisseur à raison de deux plaques par face vissées sur l'ossature métallique.
- Intégration d'un châssis à galandage
- Fixations, profilés de jonction et accessoires compris (rives, joints, finitions hautes et basses), compris traitement acoustique,
- Traitement soigné des raccords avec les parois, sols et plafonds,
- Les angles saillants seront protégés par des cornières d'angles en métal.

Traitement des joints et mise en œuvre conformément aux prescriptions du fabricant et du D.T.U.

Compris profil de finition en aluminium pour les cloisons ne s'arrêtant pas dans un mur ou cloison. Teinte au choix de l'architecte.

Toutes les cloisons devront toujours être montées jusque sous dalle béton afin d'assurer un isolement acoustique optimal entre locaux (ossature, plaques de plâtre et isolant).

#### **Localisation :**

*Banque d'accueil*

#### **4.1.1.1.4. Reprise plaques de plâtre au droit des menuiseries**

Les cloisons en plaques de plâtre au droit des menuiseries seront reprises si nécessaire.

Les travaux comprennent : la pose de plaques plâtre si le simple rebouchage à l'enduit n'est pas suffisant.

- Dépose partielle et la reprise des habillages existants,
- Reconstitution des tableaux, ébrasements et linteaux en plaques de plâtre,
- Traitement des joints et finitions soignées prêtes à peindre,
- Évacuation des déchets.

#### **Localisation :**

*Au droit des menuiseries extérieures et intérieures (sciage)*

### **4.1.1.2. Faux plafonds non démontables**

#### **4.1.1.2.1. Faux plafond en plaques de plâtre**

Réalisation d'un plafond en plaque de plâtre lisse sur ossature métallique.

Ouvrages à prévoir au présent lot :

- Ossature métallique, suivant un entraxe de 0.60 m réalisée avec le système composé de fourrures clipsées directement sur les suspentes
- Plafond plaque de plâtre réalisé à l'aide de plaques à bords amincis, type BA 13 (hydrofuge dans les pièce d'eau, standard dans les autres)
- Épaisseur des plaques : 12,5 mm
- Largeur des plaques : 1,20 m

Les plaques seront disposées perpendiculairement à l'ossature et fixées mécaniquement.

Les joints entre plaques et contre parois verticales seront traités suivant la technique, enduit et bande du fabricant.

#### Découpes

Réalisation de toutes les découpes suivant les demandes des lots techniques pour l'éclairage, ventilation etc...

#### **Localisation :**

*Local clés*

### **4.1.1.3. Faux plafonds démontables**

#### 4.1.1.3.1. Reprise de faux plafonds

Reprise des dalles et de l'ossature du faux plafonds dégradées dans les locaux du sous-sol.

- Dépose de l'ossature existante de faux plafond pour passage de réseaux suivant demande lots technique, notamment dans la salle de pause au dessus de la partie Kitchenette
- Dépose et évacuation des dalles endommagées pour toutes les pièces du R-1.
- Fourniture et pose de nouvelles dalles 600x600mm, dito existant ainsi que des éléments manquants sur l'ensemble des zones du sous-sol.
- Pose réalisée selon les préconisations du fabricant et les règles de l'art.

#### **Localisation :**

*R-1, suivant plans lot technique*

### **4.1.1.4. Toile tendue acoustique**

Fourniture et pose d'une toile tendue acoustique TEXAA, ou techniquement équivalent, elle devra être validée par la MOE et la MOA avant mise en application.

Réalisation d'un faux plafond acoustique suspendus, en toile tendue Vibrasto 55, de chez TEXAA ou équivalent, composée :

- Textile transonore Aeria sur ouate : 100% recyclée
- Panneaux absorbants RI pour acoustique
- Intégration d'équipements techniques selon besoin (éclairage, etc..)
- Compris toutes sujétions de structure secondaire nécessaire pour la fixation et la mise en œuvre de la casquette.
- Compris toutes sujétions de fixations, baguettes de tension, etc
- Habillage des chants visibles
- Classement feu du revêtement : B-s1,d0
- Coefficient d'absorption  $\alpha_w = 0.95$
- Finition et coloris au choix de l'architecte parmi la gamme du fabricant
- Étude de structure à la charge du présent lot

La structure secondaire qui recevra la toile devra être présentée et validée avant exécution par la MOE et la MOA. Par la même vérifier si elle doit présenter des caractéristiques réglementaires et savoir si un classement spécifique est exigé.

**Localisation :**

*Banque d'accueil, selon plans de parachèvement.*

**4.1.1.5. Soffites**

Soffite en plaque de plaque BA 13 constitué de :

- Dispositif de suspension par profils métalliques et ossature support de plaque
- Plaques de plâtre BA 13 fixées sur l'ossature par vissage, traitement des joints
- Y compris découpe pour grille de ventilation

Retombée selon plans lots techniques

Constitution /gaine technique horizontale - soffite :

- Doublage sur fourrures Stil F530 ou profilés Placostil Prim 100 fabrication PLACO : 2BA13 + 45 mm de laine minérale ou équivalent d'un point de vue acoustique

**Localisation :**

*Selon demande du lot technique, notamment dans la salle de pause au R-1 : agrandissement du soffite existant*

**4.1.2. MENUISERIES INTERIEURES**

**4.1.2.1. Organigramme**

Les portes seront équipées de serrures mécaniques sur organigramme.

**Serrures mécaniques sur organigramme :**

Les serrures de sûreté mécaniques seront à canon interchangeable et conçues pour ouvrir avec un passe-partout général et des passes partiels régis par un organigramme établi en coordination avec les lots "MENUISERIES EXTERIEURES et METALLERIE SERRURERIE".

La porte d'entrée d'accès au local technique ne sera pas sur organigramme.

La coordination sera assurée par l'Entrepreneur du présent lot.

Le présent lot doit la fourniture et la pose des canons de sûreté des menuiseries intérieures.

Toutes les serrures seront de même marque, type et caractéristiques.

Chaque canon est livré avec un jeu de 5 clés réunies en trousseau sur anneau métallique avec étiquette de repérage

**Il y aura un total de 5 clefs concernées et à fournir**

**Organigramme à prévoir sur l'organigramme existant des bâtiments du CROUS.**

**4.1.2.2. Blocs-portes**

**4.1.2.2.1. Blocs-portes âme pleine**

**Type**

Bloc-porte bois de communication à âme pleine

**Huisseries**

Huisseries en bois : frêne : finition a vernis ou a peindre au lot peinture

Paumelle : Les huisseries et bâtis seront équipés de paumelles en acier inoxydables. 3 ou 4 suivant le poids du vantail

Protection demi lune sur le béquillage, en tôle aluminium anodisé

**Garniture**

Toutes les poignées de manœuvre seront de forme ergonomique en inox, gamme « FSB 1076 » des Établissements LEGALLAIS ou équivalent. Sur rosace. (voyants de couleur pour les portes à condamnation).

**Butoir**

Toutes les butées seront de type « ARAMIS » des établissements BRICARD ou équivalent.

### **Finition**

Finition à peindre : teinte au choix de l'architecte

### **Serrures et clefs**

- béquille double + serrure à condamnation avec bouton moleté intérieur et indicateur extérieur pour sanitaires
- béquille double + serrure à condamnation avec cylindre sur organigramme pour local ménage, local clé, entre l'accueil et l'open space et circulation

Décondamnation des serrures bec de cane à condamnation de l'extérieur

Dimensions : 0.9 x 2.05m ht

#### **Localisation :**

*Bureau phonique, sanitaire x2, local ménage, local clés*

#### **4.1.2.2.1.1. Avec oculus**

#### **Localisation :**

*Entre circulation et open space*

#### **4.1.2.2.2. Blocs-portes coulissante à galandage**

Fourniture et la pose d'un bloc porte coulissant à âme pleine, de chez Malerba ou Scrigno ou équivalent, comprenant :

#### **Contre châssis :**

Fourniture et pose dans la cloison à plaques de plâtre d'un contre-châssis métallique en tôle aluzinc, bâti avec profils de 75/100mm et une épaisseur globale finie de 100mm, prêt à recevoir à l'intérieur une porte simple coulissante.

Élément de guidage du vantail coulissant constitué d'un rail en aluminium en faux plafond.

L'entreprise fournira également tous les accessoires suivant recommandation du fabricant pour une parfaite finition de l'ouvrage (Balai anti-poussière, Joints, Chariots, Couvre joint, Kit de finition ....).

Compris montage, réglages, ferrures et fixations, tous détails et sujétions de mise en œuvre.

Le contre-châssis aura garantie à vie contre la corrosion pour l'Aluzinc et une garantie de 20 ans sur les composants du châssis et du chariot.

#### **Porte :**

Porte à âme pleine à parements stratifiés ou à peindre, au choix de l'architecte

béquille double + serrure à condamnation avec cylindre sur organigramme

Dimensions : vantail toute hauteur, ouverture suivant plan architecte

#### **Localisation :**

*Banque d'accueil*

### **4.1.2.3. Châssis vitrés fixe**

#### **Type**

Châssis fixe vitré avec cadre profilé en bois type frêne.

Mise en œuvre sur cloison sèche à plaques de parement plâtre.

#### **Vantail**

Profilé en bois

Épaisseur 40mm

#### **Vitrage**

Vitrage en glace claire feuilletée, type et épaisseur permettant :

- un affaiblissement acoustique
- une résistance au feu conforme à la réglementation incendie
- Vitrage sablé selon localisation

### **Finition**

Finition vernis ou à peindre : au choix de l'architecte

#### 4.1.2.3.1. 0.90 x 2.05m ht

##### **Localisation :**

*Entre open space et accueil*

#### 4.1.2.3.2. 0.90 x 2.05m ht - vitrage sablé

Vitrage sablé

##### **Localisation :**

*Entre accueil et circulation/meuble a clef*

#### 4.1.2.3.3. 1.50 x 1.25 m ht

##### **Localisation :**

*Bureau phoning*

### **4.1.2.4. Stores**

#### 4.1.2.4.1. Dépose/repose stores existants

Dépose des stores intérieurs existants dans les bureaux avant le début des travaux.

Repose des stores intérieurs après réalisation des travaux, en vérifiant leur bon fonctionnement et leur positionnement conforme.

Exclusion du store de la fenêtre n°107, sauf si la PSE de création d'ouverture de la salle de confidentialité est validée, auquel cas le store prévu pour la menuiserie 107 sera posé sur la menuiserie 109.

L'ensemble réalisé conformément à la norme NF EN 13120/IN1 Mars 2014 Stores intérieurs - Exigences de performance, y compris la sécurité

Les stores permettront d'assurer l'anti-éblouissement pour les écrans de travail.

##### **Localisation :**

*Open-space*

#### 4.1.2.4.2. Store intérieur

Fourniture et pose de deux nouveaux stores intérieurs, adaptés à la nouvelle configuration de la menuiserie 107.

Dimension adaptées à la menuiseries et la configuration de l'espace.

Store intérieur à toile Sunscreen (fibres de verre et PVC) ou équivalent, classement de réaction au feu de M2 minimum ou C-s3, d0.

Modèle et coloris au choix du Maître d'œuvre dans la gamme du fabricant.

Manœuvre manuelle intérieure par chaîne suivant localisation.

L'ensemble réalisé conformément à la norme NF EN 13120/IN1 Mars 2014 Stores intérieurs - Exigences de performance, y compris la sécurité

Ce store permettra d'assurer l'anti-éblouissement pour les écrans de travail.

**Localisation :**

*Mext 107*

**4.1.2.5. PSE 4.1 : Îlots acoustiques suspendus**

Se reporter en fin de document

**4.1.2.6. Plinthes bois**

Plinthe en sapin sans nœud de 100 x 10 mm chants droits coupe d'onglet à tous les angles.

Fixation par collage et pointes tête d'homme compris toutes entailles, coupes et façons accessoires.

**Localisation :**

*Plinthe droite en périphérie de toutes les pièces avec revêtement de sol souple ou textile*

**4.1.2.7. Aménagement accueil**

Fourniture et pose de l'ensemble des ménagements et mobiliers, intérieurs réalisés sur mesure (meuble de bureaux, étagères, rangements, banque d'accueil, armoires à clés, etc.), les parement utilisés devront présenter une épaisseur minimal et/ou une classe de résistance mécanique adaptées à un usage professionnel intensif.

Panneaux de type particules MDF ou équivalent de 19mm (38mm pour le plan de travail accueil)

Les parements devront présenter une rigidité et une tenue mécanique suffisantes (charges, flèches, fixations), conforme aux normes en vigueur et à l'usage prévu.

Les solutions de type mobiliers léger en panneaux de faible épaisseur (notamment 12mm) ou similaires, sont expressément à exclure.

L'ensemble des meubles de rangement devront être équipé de systèmes de fermeture à clé, adaptés à l'usage des locaux.

**4.1.2.7.1. Banque d'accueil**

Fourniture et mise en place d'un plan de travail sur mesure, réalisé en panneaux de particules hydrofuges, avec finition stratifiée, épaisseur à définir.

Plan de travail arrondi suivant le tracé de l'accueil, comprenant :

- Un relevé et une retombée de même finition, avec angles arrondis.
- Dimensions conformes aux plans architecte.
- Intégration de passes câbles invisibles
- Structure intégrée sous le plan de travail, réalisée en panneaux de bois ou mélaminé, assurant la stabilité du plans et la résistance aux charges.
- Compris toutes sujétions de fixations et de jonction avec le plan et de la fixation aux murs
- Aménagement intérieur selon toute demande MOA
- Vis et chevilles fournies, y compris fixations adaptées aux supports.
- Longueur et hauteur selon documents graphiques de l'Architecte
- Finition vernis au présent lot
- Vernis incolore soumis à validation via échantillon
- Classement au feu : M1
- Épaisseur : minimum 19mm selon plans et détails architecte
- Prototypage à fournir pour validation du MOE

Selon détail architecte

**Localisation :**

*Banque d'accueil*

**4.1.2.7.2. Séparatif claustra**

Fourniture et pose d'une séparation en claustra bois démontable, implantée sur la banque d'accueil,

comprenant :

- Entaille et intégration du claustra dans la banque d'accueil.
- Cadre fixe en bois avec diagonales intérieures, participant à la rigidité et à la composition esthétique.
- Cadre ouvrant sur charnières comprenant un vitrage clair, permettant le nettoyage et l'entretien.
- Un élément fixe hauteur 1,80 m côté public.
- Un élément fixe hauteur 1,00 m positionné sur le plan de travail côté agent.
- Fixations et scellements adaptés au support bois, garantissant la stabilité de l'ensemble.
- Essence, finition et teinte selon choix de l'architecte.
- Compris toutes sujétions de mise en œuvre, d'ajustement et de finitions.

**Localisation :**

*Banque d'accueil*

**4.1.2.7.3. Meubles de rangement à roulette**

Fourniture et installation de deux meubles de rangement mobile, sous plan de travail, comprenant :

- Piétement sur roulettes pivotantes avec freins, pour un déplacement facile et une stabilité parfaite.
- Structure et façades réalisées en panneaux de particules hydrofuges, finition stratifiée ou laquée, épaisseur à définir.
- Tiroirs et compartiments montés sur glissières à billes pour une ouverture fluide et durable, adaptés à un usage intensif.
- Traitement soigné des chants, arêtes et finitions visibles, garantissant un rendu esthétique et sécuritaire.
- Dimensions et adaptation conformes aux espaces disponibles sous plan de travail, incluant éventuellement un accès PMR si nécessaire selon plans architecte.
- Coloris et finition au choix de l'architecte,
- Comprend quincaillerie, fixations et accessoires de finition, ainsi que montage et réglage complet.

**Localisation :**

*Sous banque d'accueil*

**4.1.2.7.4. Armoires de rangements bas**

Fourniture et mise en place de placards de rangement bas, réalisée :

- En panneaux de particules, avec finition stratifiée.
- Les placards comprendront des portes battantes avec poignées, fermants à clés et étagères intérieures réglables.
- Dimension, hauteur 0.80m, profondeur 0.40m, suivant plans de finition architecte
- Plinthes et fileurs
- Teinte et finitions aux choix de l'architecte

**Localisation :**

*Derrière banque d'accueil, selon plans architecte*

**4.1.2.7.5. Bureau mobile**

Fourniture et installation d'un bureau mobile bois à usage temporaire pour agent d'accueil, comprenant :

- Un piétement sur roulettes verrouillables, permettant un déplacement aisé et une stabilité parfaite en position de travail.
- Plan de travail réalisé en panneaux de particules hydrofuges, finition stratifiée, épaisseur à définir.
- Traitement soigné des chants, arêtes et finitions visibles,
- Hauteur côté agent 1,10 m et hauteur côté public 1,10 m avec traitement spécifique de l'espace PMR hauteur plateau 0,80 m selon plans architecte.
- Structure compatible avec les contraintes d'usage intensif et de manipulation fréquente.
- Coloris au choix de l'architecte
- Compris, quincaillerie, fixations et accessoires de finition,
- Le meuble devra être rabattable et rangeable selon besoin MOA.

**Localisation :**

*Devant banque d'accueil*

**4.1.2.7.6. Armoire à clés**

Réalisation et pose d'une armoire à clés sur mesure.

Armoire destinée au rangement et à l'organisation des trousseaux de clés des logements. Ensemble fonctionnel, robuste et esthétique.

- Structure en panneaux de bois mélaminé ou stratifié, épaisseur adaptée,
- Portes coulissantes en panneaux bois plein, montées sur rails haut et bas avec système de roulement silencieux,
- Intérieur composé de rangées, supports à clés fixés sur panneaux plein, permettant une organisation claire et accessible ;
- Dimensions : suivant plans architecte
- La structure repose sur une partie basse, comprenant : meubles bas de rangement, avec portes battantes et étagères, assurant stabilité de l'ensemble de la structure.
- Poignées discrètes intégrées aux portes,
- Compris, quincaillerie, fixations et accessoires de finition,
- Traitement soigné des chants, arêtes et finitions visibles,
- Coloris selon choix de l'architecte

Photo du meuble existant actuellement :



**Localisation :**  
*Banque d'accueil*

#### **4.1.2.8. Mobiliers**

##### **4.1.2.8.1. Plateau de bureau**

Fourniture et mise en place d'un plan de travail sur mesure, réalisé en panneaux de particules hydrofuges, avec finition stratifiée, épaisseur 38mm

Plan de travail comprenant :

Plan de travail en panneau de particule : finition stratifiée au choix de l'architecte

- La tranche et le plan de travail devra être conforme au plan de détails architecte
- Dimension suivant plans de détails architecte
- Intégration de passe câbles invisible
- Compris toutes sujétions de finition, de coupe et de fixation murale.

#### 4.1.2.8.1.1. Bureau phoning

#### 4.1.2.8.1.2. Bureau direction

#### 4.1.2.8.2. Cloisonnettes acoustiques entre bureaux

Fourniture et pose de cloisons de confidentialité préfabriquées de type TEXAA ou équivalent, destinées à assurer la séparation acoustique et visuelle entre espaces de bureaux.

Finition des cloisons seront réalisées conformément aux plans architecte et la version retenue.

##### **Localisation :**

*Open-space : entre deux bureaux*

#### 4.1.2.8.3. Cuisine

Fourniture et pose d'un retour cuisine type bar sur mesure, suivant plans architecte.

Les équipements à proposer doivent être simples, esthétiques, solides et faciles d'usage et d'entretien.

- Tablette de bar en panneau de particule stratifié ep 19 mm, hydrofugé d'une hauteur différente
- Compris relevés et retombées de même finition avec angles arrondis
- Installation de meubles bas de rangements à portes battantes
- Coloris au choix de l'architecte
- Plinthes et fileurs
- Dimensions suivant plans

##### **Localisation :**

*Selon plans de finition intérieur architecte : partie bar*

#### 4.1.2.8.4. PSE 4.2 : Cuisine

Se reporter en fin de document

#### 4.1.2.8.5. Patères

Fourniture et pose de patères :

- Patères en bois
- Compris toutes sujétions de fixations
- Teinte au choix du maître d'ouvrage

##### **Localisation :**

*Sanitaires, open-space*

### **4.1.2.9. Divers**

#### 4.1.2.9.1. Ferme-porte

Fourniture et pose de fermes portes mécaniques type « 640 » des Établissements BRICARD ou équivalent (norme accessibilité PMR à respecter) comprenant :

- Réglage de la force et de la vitesse de fermeture
- Adaptation aux portes existantes
- Fixation selon prescriptions du fabricant
- Compris toutes sujétions de mise en œuvre.

**Localisation :**

*Portes des locaux : Machine et stockage*

**4.1.2.9.2. Signalétique intérieure sur portes**

a) Sur porte des bureaux

Plaque relief en plexiglass laquée avec protection plexi anti-reflet et gravure au dos pour local entretien et bureau de confidentialité. (Texte, numéro ou pictogramme). Suivant charte graphique maître d'ouvrage

b) Sur portes sanitaires, locaux communs

Signalétique en adhésif toute hauteur, au choix de l'architecte.

b) Locaux techniques

Plaque comportant l'indication du local.

Un pictogramme "sans issue" sera apposé sur la porte.

Position : sur la porte, pose collée.

c) Signalétique complémentaire

Mentions sur les portes coupe-feu, repérage des issues de secours, etc

**4.1.2.10. PSE 4.3 mobiliers**

Se reporter en fin de document

**4.1.2.10.1. Armoires de rangements bas**

**4.1.2.10.2. Bureaux**

**4.1.2.10.3. Chaises de bureaux**

**4.1.2.10.4. Casiers**

## PSE

### **PSE 4.1 : ilots acoustiques suspendus**

Fourniture et pose d'ilots acoustiques suspendus de forme circulaires, gamme ROCKFON Éclipse ou équivalent.

- Bords droits
- Composition : Laine de roche
- Compris toutes sujétions de fixation dans le bac acier et dans la dalle béton
- Dimension : 1,16 x 1,16 m
- Mise en œuvre suivant les prescriptions du fabricant.
- Coloris au choix de l'architecte dans la gamme proposée par le fournisseur.
- Résistance au feu conforme à la norme DIN 4102, classe B1.
- Étude de structure à la charge du présent lot

#### **Localisation :**

*Open-space, hall d'accueil*

### **PSE 4.2 : Cuisine**

Fourniture et pose d'une cuisine sur mesure, suivant plans architecte.

Les équipements à proposer doivent être simples, esthétiques, solides et faciles d'usage et d'entretien.

- Plan de travail en panneau de particule stratifié ep 39 mm, hydrofugé
- Compris relevés et retombées de même finition avec angles arrondis
- Installation de meubles ; bas-sous évier, bas de rangements à portes battantes et un meubles bas à tiroirs coulissants (Hors électroménagers)
- Emplacement libre pour réfrigérateur
- Coloris au choix de l'architecte
- Plinthes et fileurs
- Dimensions suivant plans
- Crédence stratifié de même nature que le plan de travail, (hauteur suivant plans architecte)

L'évier double et le mitigeur sont fournis au présent lot :

- Un évier à encastrer dans le plan de travail : Evier à encastrer Moderna VOGUA 2 cuves 1160 SMC ou techniquement équivalent
- Un mitigeur pour évier, alimentation en EF / EC, évacuation avec siphon : Mitigeur pour évier Mitigeur évier Alterna Mezzo C2 ou techniquement équivalent



#### **Localisation :**

*Selon plans de finition intérieur architecte : partie kitchenette/mur*

### **PSE 4.3 : MOBILIERS**

#### **4.1.2.10.1. Armoires de rangements bas**

Fourniture et mise en place de placards de rangement bas, réalisée :

- En panneaux de particules avec finition stratifiée.
- Les placards comprendront des portes battantes ou coulissantes, avec étagères intérieures réglables
- Système de fermeture intégré.
- Dimensions, teinte et finitions selon plans architecte et dans la gamme du prestataire.

##### **Localisation :**

*Open-space*

#### **4.1.2.10.2. Bureaux**

Fourniture et mise en place de bureaux de travail, comprenant :

- Un plateau en panneau de particules avec finition stratifiée
- Un piétement métallique.
- Dimensions, teinte et finitions selon plans architecte et dans la gamme du prestataire.

##### **Localisation :**

*Open-space, bureau confidentialité*

#### **4.1.2.10.3. Chaises de bureaux**

Fourniture et mise en place de siège de travail, comprenant :

- Réglable automatique de la tension de basculement, limiteur d'inclinaison.
- Assise réglable en hauteur
- Profondeur d'assise réglables
- Accoudoirs réglable
- Roulettes adaptées aux revêtements de sols
- Finition selon modèles sélectionné

##### **Localisation :**

*Open space, bureaux confidentialité*

#### **4.1.2.10.4. Casiers**

Fourniture et installation de casiers métalliques,

Réalisés en tôle d'acier avec finition peinture thermolaquée.

Les casiers comprendront portes individuelles avec système de fermeture (serrure ou morillon), aérations, tablette intérieure.

Compris toutes sujétions de mise en œuvre.

##### **Localisation :**

*Open space*